

Département du CALVADOS
Arrondissement de CAEN
Canton CAEN 1
Commune de Verson (14790)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 09/09/2025	L'an deux mil vingt cinq Le 15 septembre à 20h
DATE D'AFFICHAGE 16/09/2025	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
ENVOI EN PRÉFECTURE 16/09/2025	Étaient présents : Mme Donatin, Maire. Mmes Brioul, Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM. Deau, Joubin, Le Bourgeois, Adjointes. Mmes Grenèche, Héroult, Le Déroff, Roux, Vandercamère- Desmortreux, MM. Courteille, Fouchet, Grelier, Le Rétif, Monsimier, Péru, Simon, Stoffel, Conseillers.
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27	<u>Absents excusés :</u> M. Gué a donné pouvoir à Mme Delbecque - M. Pignorel a donné pouvoir à Mme Perrier - M. Deloget a donné pouvoir à M. Deau - Mme Letourneur a donné pouvoir à M. Grelier - M. Bouchard a donné pouvoir à M. Le Rétif - Mme Quesnel
PRÉSENTS : 21	
VOTANTS : 26	
	Secrétaire de séance : Mme Joëlle Héroult

OBJET : Convention Territoriale Globale (CTG) - Autorisation de délégation au maire

Rapporteur : Madame Stéphanie DELBECQUE, adjointe petite enfance, centre de loisirs et accueil de jeunes.

Pour développer les services et actions dont les habitants du territoire ont besoin, notamment autour de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité, Mme DELBECQUE rappelle que la commune bénéficie pour la période 2022-2025 d'un Contrat territorial global (CTG), à l'échelle du territoire des communes de Verson, Tourville et Mouen, avec la Caisse d'Allocations Familiales. Ce dispositif, qui depuis 2022 remplace le Contrat enfance jeunesse (CEJ) et en élargit le champ d'action, permet d'avoir un bonus sur toutes nos aides PSO (prestation de service ordinaire) des accueils.

Le CTG en cours arrivant à échéance en décembre 2025, un nouveau CTG est à établir pour les quatre ans à suivre (2026-2029). A partir du portrait de territoire, des actions sont proposées et validées par la CAF. De nouvelles actions peuvent être intégrées au fil de l'eau.

Chaque fois que nécessaire, ce sujet a été et sera porté à la connaissance de la Commission Politique éducative.

Le Conseil municipal est sollicité pour poursuivre l'engagement de la commune dans la contractualisation avec la CAF au titre du CTG sur la période 2026-2029 et pour autoriser la signature de la convention avec la CAF avant fin 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (26 voix pour), le conseil municipal :

- Donne pouvoir à Madame la Maire ou son représentant pour signer la Convention Territoriale Globale avec la CAF du Calvados pour une durée de 4 ans, à compter du 1^{er} janvier 2026 et jusqu'au 31 décembre 2029 ;
- Autorise Madame la Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.



La Maire,

Nathalie DONATIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Nathalie Donatin", is written over the printed name.